

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## ET DE SION

### ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone N° 46

#### ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	3.50
Etranger (envoi par N°)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 N° de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.25

Cpte de chèques postaux N° II c 84

#### ANNONCES:

	(Corps 8)		
	Canton Suisse	Etranger	
La ligne ou son espace	0.25	0.30	0.35
Réclame	0.60	0.10	0.60

S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A. ou au bureau du Journal.

#### Offres et demandes d'emploi

### On demande

un apprenti tailleur.  
S'adresser au bureau du Journal.

### On cherche

un domestique de campagne sachant travailler la vigne et gouverner le bétail.  
S'adresser au bureau du Journal.

### Jeune homme

30 ans, marié, fort et robuste, cherche place comme voiturier manœuvre, n'importe quel emploi. Charles Jeanneret, Progrès 71, Chaux-de-Fonds.

### On demande un bon Domestique

(20 à 30 ans) pour les travaux de vignes et campagne. Bon gage. Entrée tout de suite. Ecrire à Rouge Frères, Epresses (Vaud).

### A LOUER

aux Mayens de Sion, un grand chalet meublé ou non, pour la saison d'été. S'adresser chez Joseph Ferrero, Sion.

### Chalet

aux Mayens de Sion, à vendre ou à échanger contre immeuble ou terrain en ville de Sion. Facilité de paiement. S'adresser chez Ferrero Joseph, Sion.

### Chalet

appartement de 2 chambres et cuisine, demandé pour la saison d'été. De préférence aux Mayens de Sion. Ecrire à Annonces-Suisse S. A., Sion.

### A VENDRE

un mayen bien exposé sur terre de Nax. Bon air pour villégiature. Pour renseignements s'adresser au Café-restaurant Industriel, à Grône.

### A LOUER

appartement ensoleillé, 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser au bureau du journal.

### On demande à louer

quelques seiteurs de près à Champsec. On fournirait le lait. S'adresser au bureau du journal.

### A vendre

un immeuble au No 28 rue de Lombardie, comprenant 2 étages, eau et lumière; un buffet vitré. S'adresser chez Meyer Pierre, Remparts 18.

### A LOUER

dès le 1er mars, chambres meublées, ensoleillées, chauff. S'ad. Grand-Hôtel, Ilme étage.

### On cherche

à louer 1 seiteur 1/2 de bon pré à Champsec.  
S'adresser au bureau du journal.

### A vendre

une vache race d'Hérens fraîche vélée, 12 litres de lait par jour. Pralong-Pommaz, Maragnaz.

### A VENDRE

poussette anglaise, à l'état de neuf, pour cause de départ.  
S'adresser au bureau du journal.

### Vous

qui souffrez de migraines, névralgies, douleurs, fièvres, maux de dents, grippe, rhumatisme, essayez la **CÉPHALINE**.  
A. G. Petitat, pharm., Yverdon. Effet merveilleux, sans danger. Fr. 1,75 la boîte, toutes pharmacies.

### A VENDRE

une génisse prête au veau. Bonne race laitière. Germanier Joseph, de Daniel, Premplaz Conthey.



### PIANOS D'OCCASION

Emch noir	Fr. 900.—
Rordorf noir	1000.—
Mussard noir	1000.—
Schmidt-Flohr noir	1100.—
Ganter noyer	1300.—
Wohlfahrt noyer	1400.—
Kuhl & Klatt noyer	1300.—
1 piano à queue	
Seuffert noyer	1000.—

Divers pianos mécaniques dep. 300.— remis à neuf intériorément avec 5 ans de garantie. Facilités de paiement. Visitez sans engagement  
A. EMCH, MONTREUX  
19, Avenue du Kursaal, 19



### La Centrale

de la Sauvagine à YVERDON

avise Messieurs les Chasseurs et taupiers qu'elle paie plus cher que partout ailleurs les peaux de renards, fouines, martres, putois, blaireaux, chats, lièvres, lapins et taupes d'hiver. Apportez-les ou envoyez-les par la poste, le règlement se fait au retour du courrier.  
Alfred REYMOND, YVERDON  
Téléph. 1.55 et 2.19.

### Caramels Pectoraux Kaiser

avec les 3 sapins contre LA TOUX

l'enrouement, l'engorgement, le catarrhe, employé avec succès depuis plus de 7000 de toutes les classes prouvent son efficacité sans concurrence. Paquet à 30 et 50 cts, boîte à 1 fr. En vente chez:  
Sion: Pharm. de Quay,  
Sion: Pharm. Zimmermann  
Sion: Pharm. de Torrenté  
Sion: G. Rion, droguerie,  
Soc. séduinoise de Consommation: Louis Thenen,  
Nax: Soc. Coop. Union,  
Sierra: Alofs Schultherr, ng et dans les pharm. et drog.

### Toujours en magasin:

Beaux mobiliers, lits en bois et en fer. Chambres à coucher Armoires et commodes, Chaises Tabourets, Beau salon Louis XV à bas prix. Etoffes à choix. Poussettes et chars, Réparations en tous genres.  
Se recommande:  
C. LUGINBUHL, Tapissier  
SION Grenette

Dépositaire des machines à coudre « Singer »

### Coupons de Draps Suisses

qualité garantie

largeur un mètre quarante

LE COUPON DE 3 METRES

## 19.50

Echantillons à disposition

Expéditions de coupons franco contre remboursement

### Magasins A la Ville de Paris

— SION —

### Loterie de l'Asile des Vieillards

## Tirage

le 28 avril 1927

Prix du billet: Fr. 1.— En vente chez:  
Louis Rouge, boulangerie, Sion;  
Jeanne Mermoud, Saxon;  
Alfred Wicky, relieur, Sierra;  
et au Bureau du Journal.

Bureau de Loterie: Kunzgasse 5, Lucerne

GRATUITEMENT reçoit chaque acheteur de 10 billets de la loterie de l'Asile des vieillards, 1 bon pour participer au lotissement de 10 primes extraordinaires chacune de Frs. 500.— en espèces.

Après le **travail**

le plaisir! Votre café ne sera vraiment bon qu'aromatisé de véritable Franck, qui lui donne de la force et le rend plus économique... mais que ce soit de la **Franck Spéciale**

### Boucherie Roup

Rue de Carouge 36 — GENEVE — Rue de Carouge 36

Téléphone Stand 2059

Expédie par retour du courrier:

Bœuf à rôti	de fr. 2.50 à 2.60
Bouilli depuis	2.20
Graisse de Rognon	1.50
Cuisse ou derrière pour saler	2.20
Viande désossée pour charcuterie	2.20

### Vos époux, Mesdames, ne trouveront rien à redire, si vous leur mijotez de bonnes soupes et si, par dessus le marché, vous trouvez encore moyen de le faire économiquement. Vous y arriverez aisément par l'emploi des Produits Maggi: Potages, Arome et Bouillon en Cubes.

Pour la fraîcheur juvénile du teint ainsi que contre les impuretés de la peau n'employez que le **savon au Lait de Lis** Bergmann

Marque: Deux mineurs et complétez par la Crème au lait de Lis « DADA »

Pharm. Maurice Allet	Sion
» J. Darbellay	»
» Dr A. de Quay	»
» C. de Torrenté	»
» P. Zimmermann	»
Drog. Gustave Rion	»
» J. Reichenberger	»
» A. Tarelli	»
Coiffeur E. Furter	»
» Ch. Ganter	»
Epic. J. Favre	»
Pharm. Maurice Allet	Sierra
» E. Burgener	»
» de Chastonay	»
Drog. A. Puippe	»
L. Tonossi, nég.	»
Autino & Rey, nég.	Chippis
Odile Zufferey, nég.	»
Drog. Jean Calpini, Martigny-V.	»
Pharm. E. Burlat	Viège
W. Kaempfer, nég.	»
Konsum-Verein	St-Niklaus

### Pourquoi souffrir inutilement

de migraines, maux de tête et de dents, qui se font sentir justement quand nos devoirs à la maison ou dans notre profession sont les plus pressants? Les **Comprimés „Rogon“**

### «Aspirine»

ces calmants réputés, apportent soulagement et guérison immédiats. Exigez l'emballage d'origine avec la croix Bayer et la vignette de Réglementation.

Prix par tube Frs. 2.—  
En vente seulement dans les pharmacies.

## POUR LE CANADA

Dates des départs de Cherbourg

19 mars	« le Pennland »
2 avril	« l'Arabie »
23 avril	« le Pennland »
30 avril	« l'Arabie »
7 mai	« le Lafband »
21 mai	« le Pennland »

sur les confortables bateaux de la célèbre «White Star Line»

Représentants Généraux pour la Suisse  
JOHN IM-OBERSTEG, BALE

Pour le Valais: René de Quay, Sion

### Salsepareille Model

de goût délicieux

## purifie le sang

Véritablement seulement en bouteilles de Frs. 5.— et 9.— dans les pharmacies

Franco par la Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin  
9, Rue du Mont-Blanc, Genève

# TOUS LES SUFFRAGES FEMININS AU SAVON «SUNLIGHT»

LETTRE DE PARIS

Vers la Santé

M. Poincaré, à la Chambre, a analysé avec sagacité les causes de la crise économique dont nous venons de ressentir les effets, mais qui commence à s'atténuer.

Ce n'est pas, bien entendu, la revalorisation partielle du franc qui est responsable de cette crise, mais bien les années d'inflation fiduciaire et de chute du franc, au cours desquelles l'industrie et le commerce, qui produisaient, vendaient et exportaient ce qu'ils voulaient, ont vécu, il faut le reconnaître, trop souvent dans l'oubli des bonnes méthodes économiques.

Actuellement, nous revenons à la santé, mais il serait vain de s'imaginer que tout rentrera dans l'ordre sans que nous soyons appelés à en souffrir. Aujourd'hui, ce sont les chômeurs qui sont victimes de la surproduction, de la rupture des contrats, de l'attitude des consommateurs qui exigent la baisse avant que celle-ci ait pu normalement se produire. Demain, d'autres maux nous attendent peut-être. Mais de toutes ces difficultés nous sortirons victorieux, pourvu que nous ayons la volonté de persévérer dans la voie où s'est engagé le gouvernement d'union nationale et au bout de laquelle est le salut.

Où, nous avons joué pendant quelques années d'une richesse artificielle et illusoire qui devait tôt ou tard s'évanouir et qui était à la veille de s'effondrer dans la plus effroyable des catastrophes. Les inflations successives, nécessitées par les besoins incessants de la trésorerie avaient abaissé la valeur de notre monnaie dans des proportions auxquelles nous ne faisons pas attention à l'intérieur du pays, en raison du cours forcé du franc mais dont les étrangers s'aperçoivent si bien qu'ils venaient vivre chez nous et acquérir toutes nos richesses, nos immeubles, nos terres, nos œuvres d'art, et le meilleur de la production nationale. Les exportations par suite, s'enflaient; les industries, le commerce travaillaient à plein rendement; on se payait de papier, on en avait plein les poches: le pouvoir d'achat des consommateurs augmentait artificiellement; on ne se privait plus de rien; les établissements de plaisir regorgaient de monde; on dépensait, on gagnait beaucoup, de papier et l'on se croyait dans l'aisance.

Les prix, naturellement, augmentaient de jour en jour: la vie se faisait plus chère, mais il faut croire qu'elle était encore trop bon marché, puisque les étrangers, avec leur monnaie d'or s'en accommodaient à merveille. Il était temps que cela cessât, car plus nous vendions, plus nous nous appauvrissons; un jour serait venu fatalement où les plus riches auraient été brutalement les plus pauvres, le pouvoir d'achat du franc se rapprochant de plus en plus rapidement du zéro.

Ce jour-là, c'était la fermeture forcée des entreprises et une crise de chômage doublée d'une crise sociale auprès desquelles ce qui passe aujourd'hui est insignifiant.

Mais le danger est écarté; la chute de la monnaie est enrayée; au contraire, elle a repris, elle reprend tous les jours de sa valeur; l'Etat fait face à ses engagements avec aisance; la Trésorerie dispose d'une marge impressionnante de quatre milliards, elle paie régulièrement ses échéances, à l'extérieur la circulation des billets diminue; la confiance, entièrement restaurée, se traduit par la rentrée des capitaux, par des demandes d'achat de bons de la Défense nationale qu'il a fallu décourager, puisqu'il s'agit précisément d'amortir cette dette flottante dont l'existence a été pendant de longs mois si pleine de périls. Il a fallu aussi suspendre les émissions de Bons du Trésor à court terme, bien que le plafond de ces émissions ne soit pas atteint.

En un mot, l'inondation a baissé; elle avait atteint le plafond de la voûte qui menaçait d'éclater, emportant dans son effondrement l'édifice politique et social de l'Etat; ce danger n'est plus à redouter.

La monnaie ne sera saine et à l'abri de toute tension nouvelle des changes que lorsque l'Etat aura complètement remboursé la Banque et la Caisse d'amortissement, complètement résorbé la circulation des Bons de la Défense nationale.

Ainsi, la dette flottante ayant totalement disparu, le franc sera complètement revalorisé. Mais cette solution effraie les économistes qui craignent les conséquences d'un redressement absolu du franc.

Ils proposent la stabilisation légale. Ils la demandent immédiatement.

Cette solution ne pourra être envisagée, à supposer qu'on veuille s'y résoudre, qu'autant que la dette flottante sera suffisamment amortie pour qu'une réévaluation du franc sur la base du taux de stabilisation puisse l'absorber en totalité.

Nous n'en sommes pas encore là. Mais il faut reconnaître qu'on marche à pas de géant vers ce premier résultat. Alors se posera sérieusement la question de savoir s'il faut stabiliser ou bien s'il convient d'aller plus loin dans la voie de la revalorisation. Nous penchons pour cette dernière solution, plus honnête puisqu'elle assure la fidélité de l'Etat à tous ses engagements, notamment envers les rentiers.

Quant à la crise économique actuelle, sa gravité ne saurait être exagérée puisque la taxe sur les chiffres d'affaires, en janvier, en plein malaise commercial, a fourni des plus-values sur les évaluations budgétaires. Maurice Duval.

**MITTELHOLZER POURSUIT SON VOYAGE**  
L'Agence télégraphique apprend de Lourenço Marques que l'aviateur Mittelholzer est parti inopinément dans la matinée, se dirigeant vers Durban.

SUISSE

LE PRIX DE LA VIE BAISSÉ UN PEU

L'indice national du coût de la vie, calculé par l'Office fédéral du travail, était à fin janvier de 160 (juin 1914, 100), contre 161 à fin décembre et 166 à fin janvier 1926.

La diminution par rapport au mois de décembre doit être attribuée à une nouvelle baisse du prix des denrées alimentaires. L'indice de l'alimentation de fin janvier se chiffre par 158 (juin 1914, 100), celui du mois précédent par 159 et celui de fin janvier 1926 par 165. On a constaté, notamment, une baisse de prix sur la viande de veau, le bœuf, les œufs, les graux d'avoine. Plusieurs communes ont annoncé, en outre, une nouvelle baisse sur le lait. Par contre, le sucre, les pommes de terre vendues en mi-gros et les pois jaunes ont augmenté.

LES FAILLITES EN SUISSE

D'après des renseignements d'ordre privé, le nombre des faillites a été de 57 pendant le mois de décembre, contre 41 faillites en novembre et 36 en décembre 1925. Au cours de l'année, on a pu enregistrer 588 faillites contre 754 l'année précédente. En décembre, 37 sursis ont été accordés, contre 45 en décembre 1925; pendant l'année 1926, le nombre des sursis s'est élevé à 371, contre 325 en 1925.

UN CAMBRIOLEUR QUI REMBOURSE

La saisie par le juge d'instruction de Berne du contenu du coffre-fort trouvé dans une banque de la place de Berne par le cambrioleur Baumer, permettra de rembourser au magasin Magnie, à Moutier, Jura-bernois, qui a été cambriolé le soir du Nouvel-An par Baumer au moins 4500 frs. sur les 5600 francs volés.

Le commandant de la gendarmerie du canton de Berne a fait procéder à de nombreuses recherches sur l'activité du cambrioleur Baumer, depuis deux ans.

EN JOUANT IL SE FRACTURE LE CRANE

A Marencelli, près de Lugano, un groupe de garçons jouaient sur une terrasse, située au deuxième étage d'une maison, lorsque le jeune Robert Cavalloni, pour échapper à la poursuite d'un de ses camarades, grimpa sur la barrière qui borde la terrasse. Un faux mouvement le fit choir sur le trottoir. Il fut relevé avec de graves blessures et immédiatement transporté à l'hôpital, où l'on constata une fracture du crâne. Le petit Robert est décédé peu de temps après, des suites de ses blessures.

UNE INTERESSANTE QUESTION DE DROIT

La cour suprême du canton de Berne s'est occupée d'un procès de droit civil intenté à la Confédération en paiement d'une indemnité de 2,500 francs.

Le plaignant avait été blessé lors d'une fête de tir par une cartouche et avait dû être transporté à l'hôpital.

La Cour a rejeté la plainte et dit dans l'exposé des motifs qu'elle ne peut déclarer la Confédération responsable parce qu'elle a vendu la munition. Entre la Confédération et le plaignant existe une relation de droit public et point de relation de droit privé; et cette relation de droit public n'est pas telle que, comme l'indique le plaignant, la Confédération soit responsable du bon fonctionnement du fusil d'ordonnance dans une fête de tir. Une action contre la société de tir qui a vendu la munition ne donnerait également aucun résultat, la dite société pouvant facilement se disculper. Le plaignant est aussi probablement responsable de l'accident.

Suivant le « Bund », les juges ont donné à entendre que leur décision n'était pas tout à fait équitable, car ils ont, dans l'exposé des motifs, recommandé à la Confédération de conclure une entente à l'amiable avec le plaignant.

ACCIDENT A LA SCIE A RUBAN

Le fils du fermier des Verdères, propriétaire de la ville d'Estavayer, était occupé à scier du bois au moyen de la scie à ruban. Il voulut enlever la sciure qui recouvrait la table de l'outil; c'est alors que son avant-bras droit fut complètement sectionné; le membre coupé tomba sur la tablette.

Après avoir reçu les premiers soins, le blessé fut conduit à l'infirmerie de Payerne, où il a subi la désarticulation du coude en vue de former le moignon.

MESURES CONTRE LES ACCIDENTS

La Direction générale des C. F. F. a reçu jusqu'à ce jour, 500 projets et propositions, concernant l'invention pour empêcher les trains de dépasser les signaux de chemins de fer, annonçant que la voie n'est pas libre. Aucun de ces projets ne résoud la question à fond, particulièrement dans les gares où les trains de manœuvre doivent souvent dépasser les signaux de la ligne principale. Jusqu'au moment où une invention appropriée sera faite, la Direction générale des C.F.F. est d'avis que plutôt que de remplacer par une invention imparfaite le système des signaux, il est préférable de continuer avec le service de signalement actuellement en vigueur.

Sur les locomotives électriques

Jeudi aura lieu à la Direction générale des C.F.F., à Berne, une conférence entre cette dernière et une délégation de la Fédération suisse des cheminots, à la tête de laquelle se trouvera M. Bratschi, secrétaire général et conseiller national, au sujet de la conduite à un homme, des locomotives électriques. La Conférence sera présidée par M. Etter, directeur général des C. F. F. La direction annonce que les essais faits sur les lignes

Thoune-Berne et Berne-Olten, ayant été satisfaisants, a l'intention d'introduire, à titre d'essai, ce système sur d'autres lignes.

POUR LES ROUTES INTERNATIONALES

La conférence des personnalités suisses intéressées à la construction des routes réservées à la circulation des automobiles sur le parcours Hambourg-Francfort-Bâle-Milan a été ouverte, au Bernoullianum, à Bâle, sous la présidence de M. Wenk, chef du Département de l'Intérieur du canton de Bâle-Ville.

De nombreux journalistes suisses et étrangers ont suivi avec un très grand intérêt les exposés, agrémentés de projections cinématographiques.

Le point de vue suisse a été soutenu dans cette question, par M. Andraea, professeur à Zurich, qui établit des parallèles intéressants entre le moment actuel et la période précédant la création de la ligne de chemin de fer du Gothard. Il parla également de la concurrence possible des C.F.F. L'orateur comprend, dans la première étape du plan à réaliser, l'amélioration des routes existantes, les routes automobiles proprement dites n'étant créées qu'après.

M. le professeur Andraea a brièvement abordé la question du tracé en Suisse de la route nord-sud, sans cependant se prononcer pour le passage par le Gothard ou par le Simplon; mais il a mis énergiquement en garde contre un projet qui tiendrait un trop grand compte des intérêts locaux au détriment des intérêts généraux.

L'orateur a résumé ses déclarations en cinq points qui pourront servir de base à la commission d'études suisses qui devra être créée, pour examiner toute cette question: 1. étude de quelques projets généraux; 2. enquêtes en collaboration avec l'administration fédérale des postes, des Chemins de fer fédéraux sur les questions économiques en tant que problème national; 3. examen des principes politiques et juridiques; 4. exposition d'un programme général de construction de routes pour les différentes parties du pays; 5. union des cantons, communes, associations, en vue d'une action commune.

Canton du Valais

CHALAIS — Nécrologie

(Corr.) Samedi dernier, une nombreuse affluente accompagnait à sa dernière demeure la doyenne d'âge de la localité, Mme Ph. Rudaz, décédée à 91 ans.

C'était une mère de famille modèle, ne vivant que pour le travail et l'éducation vraiment chrétienne de ses nombreux et bons enfants. Malgré son grand âge, elle n'a cessé de veiller, par de sages conseils surtout, aux intérêts de sa famille qui la chérissait à toute épreuve.

Avec l'affection familiale, disparaît une figure sympathique, digne de respect, ne laissant que le souvenir d'un exemple frappant de bonté, d'éducation morale et de piété religieuse. Qu'elle repose en paix! O. P.

SOCIÉTÉ VALAISANNE D'ÉDUCATION

Nous nous faisons un devoir de publier la liste des administrations communales qui accordent à leur personnel enseignant l'allocation mensuelle de renchérissement de frs. 15 ou 25.

Puisque, jugeant insuffisant notre traitement et dédaignant de se retrancher derrière l'argument trop facile de graves difficultés financières, elles accomplissent spontanément ce geste généreux, elles ont droit à notre gratitude. Nous leur présentons ici, avec nos remercîments, les remerciements de la Société valaisanne d'Éducation.

Collonges, Champéry, Saxon, Ardon, Vionnaz, Granges, Martigny-Ville, Martigny-Ches, Chalais, Finhaut, Grimentz, Vouvry, Port-Valais, Fully, Leytron, Saillon, Dorénavant, Collombey, Icogne, Bramois, St-Maurice, Val d'Illiez, St-Gingolph, Savièse, Sion, Evionnaz, Randogne, Mex, Nax, Monthey.

SOCIÉTÉ CANTONALE D'HORTICULTURE

La Société cantonale d'horticulture tiendra sa Ire assemblée générale pour 1927, le dimanche 20 courant, à 14 heures, à la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Sion.

Il est prévu, à cette occasion, en dehors de l'ordre du jour statutaire, des apports importants de divers produits sur le bureau. En outre, une conférence sera donnée sur la culture et les soins des fleurs d'appartement par M. Neury, chef de culture à l'École cantonale de Château-Neuf. Cette conférence s'adresse tout spécialement aux dames qui sont cordialement invitées, ainsi que tout le public, à l'assemblée. Les membres de la Société cantonale d'Agriculture ont cependant seuls le droit de prendre part aux votes et aux délibérations.

Le Président: Dr Wuilloud  
Le Secrétaire: A. Veuthey

VERNAYAZ — Le progrès

(Inf. part.) Le progrès pénètre de plus en plus dans les villages valaisans. L'eau et l'électricité sont à l'honneur et l'on comprend tout le parti qu'on en peut tirer. La commune de Vernayaz va commencer les travaux concernant la nouvelle conduite d'eau potable à Cés, ils sont déjà adoués et les ouvriers se mettent à l'ouvrage.

Un incendie

Un nouvel incendie a détruit à Vernayaz, une maison d'habitation, une grande et une écurie. D'après le « Confédéré », la malveillance ne fait plus de doute. La gendarmerie a ouvert une enquête.

BOUVERET — Bâtiment aux voyageurs

Le bâtiment aux voyageurs de la station du Bouveret est bientôt terminé. Les derniers

travaux de couverture et de ferblanterie ont été adjudés par la direction du 1er arrondissement C.F.F. à MM. A. Delavy-Bertrand et Jean Léger, entrepreneurs à Vouvry.

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION HOTELIERE VONT SE REUNIR

L'assemblée générale de l'Association hôtelière du Valais aura lieu le dimanche 20 février à 14 h. 30, à l'Hôtel de la Gare à Sion, avec l'ordre du jour suivant:

- 1) Procès-verbal de l'assemblée du 28 février 1926;
- 2) Rapport de gestion sur l'exercice 1926.
- 3) Comptes 1926 et rapport des vérificateurs;
- 4) Réclame 1927;
- 5) Budget 1927;
- 6) Journal « En Valais »;
- 7) Divers.

L'assemblée générale sera suivie d'une causerie sur l'École professionnelle des hôteliers à Ouchy, par M. Buttiaz, président du Conseil de l'École. (Comm.)

CONCOURS DE JARDINS FLEURIS

La Société de développement de Sierre a songé à lancer l'idée d'un concours de jardins pour la cité. Le classement pourrait se baser sur les données générales suivantes: effet d'ensemble, coloris, soins apportés aux cultures, adaptation des plantes au pays, clôture, etc.

TRISTE EPILOGUE D'UN DRAME

Léon Besse, 31 ans, la victime de la bagarre de Martigny-Combe, a succombé. Le meurtrier a été incarcéré.

LA REFECTION DES ROUTES EN VALAIS

(Inf. part.) La session prorogée du Grand Conseil s'ouvrira donc le 7 mars. A l'ordre du jour figure la question de la réfection des routes. A ce sujet des journaux sportifs ont lancé des chiffres qui ne sont pas exacts. C'est ainsi qu'un emprunt de 1 million 500,000 francs est décidé pour la création de nouvelles routes de montagne et non pas de 2 millions 500,000 francs comme on l'a prétendu.

Quant à l'emprunt concernant les routes de plaines et notamment l'artère principale, il n'est pas encore fixé, et le Conseil d'Etat qui s'est réuni ce matin, n'a pas pris de décision à ce sujet.

Nous savons, d'autre part, que les automobilistes valaisans n'accepteraient pas qu'on affecte à des routes de montagne les sommes qui doivent aller à celles de la plaine. Leur porte-parole, M. le député Camille Crittin, défendra leur point de vue très légitime avec énergie.

GLOSSAIRE DES PATOIS

Le dernier rapport publié par la rédaction du Glossaire des patois de la Suisse romande donne des renseignements sur l'activité des savants linguistes qui cherchent à faire le tableau complet des mots et expressions utilisés par les divers patois romands. Des recherches minutieuses ont été poursuivies au sein des populations qui font encore usage du langage populaire, ainsi aux Marécottes sur Salvan; les archives de Porrentruy, de Frimont, Hauterive et le glossaire de Savièse ont fourni de nombreux matériaux. L'enquête sur les noms de lieux dans les communes genevoises et vaudoises a été continuée l'année dernière.

Il avait été décidé de faire paraître chaque année deux fascicules du Glossaire, le dernier a paru au mois de juin, le quatrième ne tardera pas à paraître. Le retard est dû aux difficultés qui souvent entravent la rédaction de ces publications et au désir des rédacteurs de ne laisser paraître des textes que lorsque leur mise au point est complète.

LA LOI SUR LES AUTOMOBILES

On sait que les Chambres fédérales avaient adopté au début de l'année dernière la loi réglementant la circulation des automobiles et des cycles. Comme elle avait fait l'objet d'une initiative populaire signée par 90,000 citoyens environ, une votation populaire s'imposait. Le gouvernement, loin de se presser en renvoyant la date, pensant bien que ce morceau de taille à avaler ne passerait pas aisément. En effet, cette loi contient des dispositions défavorables au tourisme. Mais on ne peut renvoyer à l'infini ce qui doit être discuté tout de suite et il a bien fallu fixer une date. Le correspondant de la « Suisse » croit savoir que le 15 mai a été choisi. En même temps, écrit-il, il faudra se prononcer sur la révision de l'article 30 de la Constitution qui assure aux cantons des Grisons, du Tessin, du Valais et d'Uri des subventions annuelles au total de 530,000 francs pour l'entretien de leurs routes alpêtres internationales.

Les Chambres ont décidé de doubler ces subventions, considérant la dévalorisation de l'argent et estimant que 1,000,000 francs aujourd'hui ne sont pas plus que 530,000 frs. en 1874.

On espère confusément au Palais que les cantons à qui on donne double dose de manne fédérale témoigneront leur reconnaissance en volant pour la loi.

Tout porte à croire, surtout après le succès de l'initiative, que la loi sur les autos ou, comme on l'appelle, la loi contre les autos et les cycles sera repoussée tandis que la révision de l'art. 30 a toutes chances d'être acceptée.

L'APPRENTISSAGE DANS LES METIERS EN 1926

On constate en 1926, comme durant les années précédentes, une augmentation lente mais régulière du nombre des apprentis dans les métiers. C'est là un fait très réjouissant qui montre bien que les métiers, en dépit de la crise économique, continuent à jouir d'une excellente réputation. Voici quelques chiffres relatifs à la participation aux examens professionnels de fin d'apprentissage au cours de ces dernières années:

Années Apprentis des 2 sexes

1920	10393	1924	14139
1921	12659	1925	14645
1922	12659	1926	15303
1923	13933		

L'augmentation en 1926 est ainsi de 658, contre 506 en 1925.

Voici maintenant les chiffres relatifs au canton du Valais sur la base des statistiques les plus récentes de l'Union suisse des Arts et Métiers: 1926, 1104; 1925, 1055.

Les Typographes protestent

Dans une assemblée qu'ils ont eue dimanche, à Sion, les typographes valaisans se sont émus du fait que le journal « Le Valais » va s'imprimer probablement à Sierre après un stage intermédiaire à St-Maurice.

Ils nous prient de bien vouloir insérer la protestation suivante:

« Ayant pris connaissance de l'établissement à Sierre d'une succursale de l'Œuvre de St-Augustin, de St-Maurice:

Attendu que ladite imprimerie n'employant que des femmes (congrégationnistes), étendant de plus son activité commerciale et industrielle, participe aux soumissions des Communes et de l'Etat;

Considérant que ces agissements portent un préjudice considérable à ses membres et aux intérêts légitimes des Maîtres Imprimeurs valaisans;

Considérant que la succursale de Sierre de ladite imprimerie a déjà entrepris la confection d'un organe politique et qu'elle s'apprête à faire de même pour un autre organe, politique également, de la capitale;

Attendu que ses membres participent, par le paiement de leurs impôts à la prospérité financière des Communes et de l'Etat, ce dont sont dispensées les ouvrières qui leur font concurrence;

Décide:

1. de protester énergiquement auprès des Autorités tant cantonales que communales et auprès des groupements politiques intéressés;
2. de porter ces faits à la connaissance de la population tout entière, par les moyens qui lui paraîtront les plus aptes à lutter contre le chômage dont sont menacés ses membres.

Et passe à l'ordre du jour ».



SION A L'HONNEUR

Deux grandes journées musicales auront lieu à Sion les 11 et 12 juin prochains sur l'initiative de M. Georges Haenni. L'Association suisse des musiciens suisses tiendra en effet ses assises en notre ville. A cette occasion des manifestations importantes se dérouleront et un programme de fête sera élaboré. Nous y reviendrons d'ailleurs afin qu'on donne bien à cette fête toute l'ampleur qu'elle mérite. Elle contribuera certainement au bon renom de la ville.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CIBLE

(Corr.) Lundi 14 février, au Grand Hôtel, l'assemblée générale de La Cible s'est ouverte sous la présidence de M. Alphonse Sidler, président. On remarqua la faible participation des membres qui pourtant ne se désintéressent pas de la société.

M. Albert Roulet, secrétaire, lit le protocole de la dernière séance. Adopté.

M. le président expose ensuite dans son rapport l'activité déployée au sein du groupement durant cette dernière année. La Cible a participé à deux grandes fêtes: celle de Brigue et celle de Neuchâtel. La Société a eu dix-huit journées d'entraînement durant lesquelles 52 tireurs brûlèrent 12,661 cartouches.

L'effectif de la Société accuse une heureuse augmentation, en 1926, 12 nouveaux membres ont présenté leurs demandes d'admission.

La parole est au caissier, M. Henri Robert-Tissot, qui donne de nombreux détails sur l'actif et le passif de la Société, dont la dette se réduit à une trentaine de mille francs.

Les vérificateurs des comptes donnent décharge au caissier et M. Wolff le remercie de la belle tenue de sa comptabilité. Le président joint ses compliments aux siens et lui présente de chaleureuses félicitations au nom de tous, après avoir fourni quelques éclaircissements sur la situation financière.

Le prochain concours cantonal de sections aura lieu à Sion, durant l'année 1927, mais la date n'en est pas encore fixée.

On passe à des objets divers: La cotisation de 5 frs. 50 est maintenue. L'arsenal demande qu'on lui restitue les fusils prêtés, les membres sont donc priés de les rapporter au plus tôt.

Le Comité est confirmé dans ses fonctions, à l'unanimité, malgré les protestations d'un de ses membres qui n'acceptait plus une réélection. Sur proposition de M. Spahr, le Capitaine est réélu. Le Lieutenant Spahr n'échappe pas non plus à la faveur de l'assistance. Les mêmes vérificateurs des comptes: MM. Louis Wolff et Victor Donazzolo fonctionneront encore cette année. Après quelques propositions individuelles, le président lève la séance, non sans avoir demandé aux membres d'assister en plus grand nombre aux prochaines assemblées.

PAS DE FUMÉE SANS FEU

Ce matin, en se levant, le balayeur Hischier remarqua de la fumée qui sortait de l'appar-

tement de Mme Vve Salvatore Vadi, à la rue du Château. Immédiatement il donna l'alarme et l'on put éteindre le feu sans l'intervention des pompiers ni de la police. Les dégâts sont minimes.

**FEU DE CHEMINÉE**

Un feu de cheminée s'est déclaré aujourd'hui peu avant une heure dans la maison de M. Elsig, à la rue de Conthey. La police s'en est rendu maître facilement avec des extincteurs. Il n'y a pas eu de dégâts.

**UNE CHASSE A L'HOMME**

Lundi soir, les personnes qui passaient au Grand-Pont s'intéressèrent vivement à une chasse à l'homme effectuée par la police locale. Renseignements pris au poste il s'agit simplement de quelqu'un qui fit scandale dans un café, cassa une vitre et s'enfuit. On l'arrêta, puis on le relâcha quand il eut fait un dépôt d'argent. Donc, rien de grave.

**UNE NOUVELLE**

Il est d'usage, en automne, qu'après les vendanges et toutes les rentrées des récoltes, procurant plus ou moins des bénéfices, chacun est heureux de son sort en sachant pratiquer un peu de philosophie et, confiant dans leur bonne étoile, s'en va léger de cœur et lourd de porte-monnaie, tenter sa chance dans des lots successifs, d'où il revient chargé de volailles ou victuailles diverses et regarnir le garde-manger du ménage et faire paraître sur la table familiale une surprise de succulence occasionnelle.

Les lots durent jusqu'au 31 décembre, puis plus rien, chacun s'en tient à son ordinaire, habituel et si aucune fête ou anniversaire ne se présente, plus aucun supplément gastronomique ne paraît sur la table. Pourquoi? Mais tout simplement parce que c'est une habitude et qu'il ne faut pas déroger aux habitudes. Et voilà que la Société « Gymn d'hommes » avec sa sœur la « Gymn Dames », croyant satisfaire et plaire à la population séduisante lance l'invitation à toutes les bonnes volontés de se trouver au Café du Grand-Pont, le 20 février, dès 17 heures, pour un nouveau loto-volailles.

Que personne n'y manque, ce sera une joyeuse partie de plaisir, la dernière avant le carême. (Comm.)

**PAS DE CHANCE!**

Plusieurs lectrices se demandent pourquoi nous avons suspendu la publication des comptes-rendus des cours d'hygiène et nous en font la remarque.

Nous sommes les premiers à déplorer cet état de choses, mais voyez notre malchance: nos deux correspondants qui s'occupaient de ces chroniques sont tombés malades de la grippe. Ont-elles voulu expérimentier pratiquement les excellents conseils de Mlle Krafft? C'est possible, et nous espérons qu'en les suivant à la lettre elles se rétabliront vite. Nous formons des vœux pour leur guérison prochaine.

**TOUCHE-A-TOUT**

**LE GENDARME EST SANS PITIE**

On vient de nous apprendre une histoire assez curieuse survenue à un honorable citoyen de Chamoson. La voici telle qu'on a bien voulu nous la conter:

Le héros de cette aventure passait devant le poste de gendarmerie à Sion. Il était gai, un peu trop peut-être et avisant un écrivain placé sur la porte, il lut à haute voix ces mots: « Entrer sans frapper ».

— Tiens! s'écrie-t-il, entrons ici, il n'y a pas besoin de frapper.

— Quoi dit vous? répliqua un jeune gendarme à l'accent allemand, qui se trouve à la fenêtre.

Et, comme l'autre s'en va, il dégringole dans la rue et l'arrête.

Naturellement, une discussion s'ensuit. L'homme résiste, le gendarme insiste mais ne

parvient pas à l'emmener. Finalement on se sépare.

L'homme rentre dans un café, le gendarme court au poste, cherche un collègue, et revient à la charge. Ils font irruption ensemble dans l'établissement, sautent sur l'homme et l'emportent devant la clientèle ébahie.

Le diable se débat, demande des explications, hurle qu'on lui fait violence. Alors on n'hésite pas: en plein café on lui fourre les menottes, on le sort, on le coffre.

Il passa toute la nuit dans un cachot froid personne ne l'interrogea, on le laissa se révolter jusqu'au matin.

Nous le répétons: il s'agit d'un honorable citoyen qu'on a traité comme un vulgaire malfaiteur dans un établissement public. Une plainte est déposée, paraît-il, et une enquête s'instruit. C'est avec intérêt qu'on en attend le résultat.

La tenancière du café nous a confirmé les faits tels qu'ils se sont passés chez elle, pour le reste, nous serions heureux d'insérer la version de la gendarmerie. M.L.

**Echos**

**Une escapade qui dura 39 ans**

En 1883, un jeune Anglais nommé Reuss, âgé à peine de 23 ans, avait tué sa femme à Londres, dans un accès de jalousie. Il fut condamné à être pendu, mais grâcié par le roi qui commua sa peine en emprisonnement à perpétuité.

Cette perpétuité ne devait pas durer longtemps. Cinq ans après son incarcération, Reuss prit la clef des champs. Toutes les recherches faites pour le retrouver furent vaines.

Or, l'autre jour, un misérable se présenta à la police londonienne. C'était Reuss qui, après trente-neuf ans passés à courir le monde, venait se constituer prisonnier. Il raconta qu'il avait, sous toutes les latitudes, fait successivement tous les métiers; il fut tout à tour garçon de course, courtier, marin. Puis las de tant d'aventures, dégoûté de la liberté, il s'en fut prendre ses invalides dans les prisons britanniques en déclarant:

Enfin! je serais délivré de la terreur d'être arrêté! Je pourrai donc vivre tranquillement maintenant!

**Un vieillard belge hérite neuf millions**

Un vieillard d'Hérinnes, près de Braine-le-Comte, M. Gérard, dont l'arrière-petite-fille, âgée de 17 ans, est servante, vient d'avoir une heureuse surprise. Dernièrement, le consulat des Etats-Unis à Bruxelles envoyait à M. Gérard une convocation urgente pour « affaire le concernant ».

Etant donné son grand âge et afin d'éviter des frais qu'il jugeait inutiles, M. Gérard hésitait à faire le voyage à Bruxelles avec sa petite-fille. Sur une nouvelle convocation lui annonçant la mort de son frère survenue aux Etats-Unis et qu'il devenait avec sa petite-fille l'héritier d'une fortune respectable, M. Gérard se décida enfin à faire le déplacement d'autant plus que les autorités américaines avaient cru bon d'ajouter à la convocation quelques arrhes à valoir sur l'héritage.

L'oncle et frère des héritiers avait quitté la Belgique dès le début de sa jeunesse et depuis il avait laissé les siens sans nouvelles. Le défunt laisserait une fortune de neuf millions. Jusqu'à présent on ne sait s'il s'agit de francs ou de dollars.

**Le 80me anniversaire d'Edison**

Thomas Edison a célébré son 80me anniversaire à West-Orange (New-Jersey). Le grand inventeur, qui se porte à merveille, travaille encore seize heures par jour. En dépit de l'âge, il a conservé son bel optimisme.

Dans une interview qu'il a accordé à un groupe de journalistes, il a déclaré que la

mécanique et l'électricité auront, dans un avenir prochain, « un développement fantastique et tel qu'il est même impossible d'imaginer ».

Interrogé pour savoir s'il travaillait à une nouvelle invention, Thomas Edison auprès de qui se tenait son vieil ami Henry Ford, a répondu:

— Pas à une, mais à vingt-cinq à la fois. Pour me reposer de l'une, je travaille à une autre.

Thomas Edison répondit ensuite à des questions intéressantes les sujet les plus divers. Il déclara, entre autres choses:

— Le bolchévisme constitue une menace pour le monde entier.

— Les hommes devraient se marier lorsqu'ils sont jeunes.

— La démocratie vaut ce que valent ses partisans. C'est dire qu'elle est bonne ou mauvaise et même souvent bonne et mauvaise ensemble.

Le grand inventeur termina en disant que jusqu'au bout il s'emploierait à rechercher la vérité par l'expérimentation.

— Je n'ai qu'un vœu, dit-il enfin, c'est qu'après ma mort on se souvienne de moi comme de l'inventeur du phonographe.

**ÉTRANGER**

**Mme LAMBRINO SE VENGE**

Un message de Bucarest à Londres annonce que Mme Lambrino épouse morganatique du prince Carol de Roumanie, est à la veille de publier une autobiographie qui portera ce titre: « Les mémoires d'une femme malheureuse ». L'annonce de cette publication a provoqué une consternation d'autant plus grande à la Cour de Roumanie que cette autobiographie contiendra de nombreux fac-simile de la correspondance amoureuse du prince Carol, ainsi que de violentes attaques contre la reine Marie.

**TROIS EXPLORATEURS DISPARUS AU BRESIL DEPUIS VINGT MOIS**

Au début de l'année 1925, un explorateur britannique, le colonel Fawcett, accompagné de son fils Jack, et d'un autre jeune Anglais, Raleigh Rimmel, avait entrepris un voyage de pénétration à travers le Brésil dans l'espoir d'y découvrir les vestiges du berceau de la civilisation humaine. Dans trois lettres datées des 20, 22 et 30 mai 1925, et acheminées par courrier spécial de Fort-Bakairi à Rio-de-Janeiro, l'intéressé explorateur décrivait les terribles épreuves que ses deux compagnons et lui avaient déjà endurées et faisait pressentir les périls qu'ils auraient encore à braver. Depuis lors, silence absolu.

Au moment de son départ, le colonel Fawcett prévint ses amis qu'il prévoyait une absence complète de plus d'un an et peut-être de deux. Il ajouta que si au bout de 24 mois c'est à dire le 30 mai 1927, il n'avait pas donné signe de vie, c'est qu'il aurait péri en cours de route et qu'il serait, par conséquent tout à fait inutile d'envoyer des expéditions à sa recherche.

Il y a quelque temps, un ingénieur canadien, M. Alfred-Henry Morris, qui dirigeait la construction de ponts à la frontière de l'Uruguay, fut sollicité par un ami du colonel Fawcett d'entreprendre une enquête sur le sort de l'explorateur et de ses deux camarades. M. Morris, répondant à cet appel, organisa aussitôt une expédition de reconnaissance, pénétra en territoire brésilien et poussa jusqu'à Quaraby où sa petite troupe fut capturée par un chef de clan. Il ne dut son salut un peu plus tard, qu'à l'arrivée inopinée d'un détachement de troupes gouvernementales et il vient de rentrer à Porto-Allègre, dans l'Etat du Rio-Grande Do-Sul, n'ayant réussi à projeter aucune lumière sur le mystère qui enveloppe toujours l'expédition Fawcett.

A la Société royale de géographie de Londres, à laquelle appartient l'explorateur, on est de plus en plus convaincu que l'entreprise comportait d'insurmontables risques et que

les trois audacieux qui l'ont tentée ont péri victimes de leur témérité.

**LES ÉMIGRÉS ITALIENS DANS LE MONDE**

Selon les dernières statistiques élaborées par le commissaire de l'émigration, le nombre des Italiens résidant en Suisse est de 150,000. La France est le seul pays d'Europe qui ait plus d'émigrants italiens que la Suisse: un million. En Grande-Bretagne se trouvent actuellement 30,000 Italiens, en Allemagne 22,000. Dans les Républiques américaines, 1,300,000. En Afrique 20,000. En Océanie 9,000.

Selon les journaux, le nombre des chômeurs en Italie au 31 décembre 1926 était de 180,000. Ce chiffre est quelque peu supérieur à celui de décembre 1925 mais il est bien inférieur à ceux des années précédentes (1923: 260,000; 1922: 380,000; 1921: 540,000)

**LES FEMMES A L'ACADEMIE ITALIENNE**

Suivant les intentions de M. Mussolini, les femmes seront aussi admises à l'Académie italienne. Une des premières « académiciennes » sera l'écrivain Ada Negri, qui séjourna pendant quelque temps à Zurich.

**MM. MAURRAS ET LEON DAUDET SERONT-ILS EXCOMMUNIÉS?**

Le journal « Le Soir » croit savoir que MM. Charles Maurras et Léon Daudet, directeurs de l'Action Française, récemment mis à l'index, seraient l'objet vers Pâques d'une Bulle d'excommunication, pour ne pas s'être inclinés, pour la condamnation prononcée par le pape au sujet de leur activité.

Si cette nouvelle était confirmée, il serait assez curieux qu'elle ait été connue le jour même où l'« Action Française » a donné des précisions troublantes sur le rôle qu'ont joué dans le mouvement autonomiste alsacien des Allemands et des prêtres.

(Gazette de Lausanne)

**UN TERRIBLE TREMBLEMENT DE TERRE EN HERZEGOVINE**

A 4 h. 45 du matin, une forte secousse sismique a été ressentie à Belgrade, lundi l'épicentre est près de Stolapa, en Herzégovine. On signale d'importants dégâts matériels et des victimes.

A Mostar, de nouvelles maisons se sont effondrées, notamment une fabrique de tabacs. A Metkovich, la gare et la poste ont été détruits. Dans la région de Amsfeld quelques maisons ont été littéralement emportées. De nombreuses personnes ont péri. A Serajevo, une montagne s'est effondrée, ensevelissant une dizaine de maisons et douze personnes. A Belgrade, de nombreuses maisons se sont écroulées.

Dans la région de Popovo, de Palie et de Chibenik, de nombreuses maisons ont été détruites parmi lesquelles la gare de Metkovich la fabrique de tabac et tous les édifices publics de Lioubintch.

A Stolats, tous les immeubles ont été endommagés. Le sisme a provoqué un affaissement de la montagne notamment dans les régions de d'Abarsko et de Polie où plusieurs maisons ont été ensevelies.

Le nombre des victimes est encore inconnu. Les communications téléphoniques et télégraphiques avec l'Herzégovine ont été interceptées.

Dix-neuf secousses ont été enregistrées en vingt minutes.

La « Grazer Tagespost » apprend de Belgrade que le tremblement de terre qui a sévi en Bosnie, en Herzégovine et en Dalmatie a entièrement détruit plusieurs milliers de maisons. Le nombre des tués est évalué à six cents. On estime les dégâts matériels à 100 millions de dinars.

Plusieurs personnes ont été tuées à Raguze, au moment de l'effondrement du toit de l'hôtel de ville.

**LE TOUR DU MONDE AERIEN**

On annonce que l'aviateur de Pinedo est arrivé mardi à 16 h. 30 à Villa-Cisneros, ayant parcouru en deux étapes 3190 kilomètres en 32 heures.

Après ravitaillement, l'aviateur a repris mardi soir, à 23 heures son vol sur Bolama, dernier arrêt sur la terre africaine, à 1600 kilomètres de Villa-Cisneros. Une nuit très claire favorise son voyage.

Des radiotélégrammes parvenus ce matin à Rome du navire italien « Taormina », signalent le passage de l'hydravion à 0 h. 15, au cap Blanc et à 5 h. 15 au cap Vert, à 400 kilomètres de Bolama où il atterrit heureusement à 8 h. 15.

L'aviateur compte franchir l'Atlantique d'un seul vol; sa prochaine étape sera sur terre américaine, à Port-Natal, au Brésil.

**L'IMPOT SUR LES CELIBITAIRES EN ITALIE**

Le gouvernement italien vient d'approuver le règlement sur l'impôt des célibataires institué par un décret-loi du 19 décembre dernier. Tous les célibataires de 25 à 65 ans payeront un impôt personnel et progressif. En seront exemptés les prêtres catholiques et les religieux qui ont prononcé leurs vœux; les grands invalides de guerre; les officiers et sous-officiers des forces armées de l'Etat; les interdits et enfin les étrangers, même s'ils résident d'une façon permanente en Italie.

L'impôt comprendra une quote fixe qui sera, d'après l'âge, de 25 à 50 lires. Cet impôt personnel, la capitation, sera complété par un léger impôt progressif correspondant à l'impôt sur le revenu.

Le projet de loi est accompagné d'un message intéressant de M. Mussolini. Sans avoir la prétention de pousser les gens à se marier, dit le chef du gouvernement, ce nouvel impôt n'en indique pas moins une direction; il montre que l'Etat se préoccupe de développer et de fortifier l'esprit de famille.

Mais cette mesure est avant tout fiscale, avoue franchement M. Mussolini; l'Etat n'a pas assez de ressources pour pourvoir à toutes les innombrables œuvres de bienfaisance. L'Etat a fondé une œuvre nationale pour la protection des mères de famille et des enfants qui sont dans le besoin. Il a paru logique et naturel de faire contribuer à cette œuvre les citoyens qui ont renoncé à fonder une famille, et qui ne supportent pas, par conséquent, les charges correspondantes.

**Mesdames**

Pour que votre silhouette soit dans la ligne Pour que, par votre grâce, le regard s'arrête sur vous: Portez les CORSETS extra chics Confectionnés et sur mesure que vous livreront

**SŒURS CRESCENTINO**

SION —:— Rue de Lausanne —:— SION

**Perdu**

samedi 5 courant, sacoche métallique de dame. Rapporter contre récompense au Bureau du Journal.

**Laie**

A vendre une laie prête pour le 15 du mois prochain. S'adr. Annonces-Suisse S. A., Sion.

**CHANGE A VUE**

(Cours moyen)

16 février

	demande	offre
Paris	20,30	20,60
Berlin	123,—	123,50
Milan	22,25	22,50
Londres	25,15	25,25
New-York	5,17	5,22
Vienne	73,—	73,40
Bruxelles	72,10	72,50

**La Simiacine**

par H. Setton Merriman

— Oui, j'ai compris, répondit-elle. Notre cercle est limité, comme vous le verrez, et peu de nos voisins ont le temps de penser à l'intimité. Beaucoup d'entre eux sont missionnaires et très occupés. Ils ont un si vaste champ de culture!

— Très vaste et très pénible à défricher, je suppose.

Il regardait en connaisseur les mille petits riens imperceptibles qui font le charme d'une pièce. Il observait tous les détails. Il reconnut le titre et l'auteur de chaque livre, la provenance des étoffes dont les chaises étaient recouvertes et il conclut que tout était arrangé avec ce goût qui distingue le connaisseur de l'ignorant.

— Je vois que vous avez tous les livres nouveaux.

— Oui, nous recevons des livres et des revues, mais nous vivons forcément un peu hors du monde.

Elle se tut, lui laissant le soin de continuer la conversation.

— J'ai vécu jusqu'ici dans le monde. On n'y trouve que poussière et bousculade: la poussière, en entrant dans nos yeux, nous aveugle; la bousculade nous excède de fatigue. La vie de Loango, somme toute, est peut-être préférable.

Il parlait avec l'assurance d'un homme du monde, habitué à émettre son opinion quel

que soit le milieu dans lequel il se trouve et sans souci du jugement ou des critiques qu'il peut s'attirer. Il ne cessait de regarder autour de lui et se demandait en l'honneur de qui cette maison avait été si joliment installée au milieu de ce pays sauvage. Peut-être s'était-il fait une opinion fautive sur le sexe féminin dans le monde dont il parlait. Peut-être n'y avait-il jamais rencontré de ces femmes dont l'affinement naturel les invite à s'entourer de jolies choses, même lorsqu'elles vivent seules, de ces femmes qui savent s'habiller à leur avantage et avec toute l'élégance que leur permet leur situation, sans avoir pour but unique de plaire à un homme.

— Je ne médis jamais de Loango, répondit-elle, car le médisant est sujet à rétracter son jugement. Dire qu'un endroit est triste, c'est souvent avouer sa propre insuffisance.

— Il se mit à rire, de ce rire forcé par lequel on essaie de combler l'absence des idées; ça avait été sa principale occupation pendant ces dernières années.

Jocelyne Gordon fut fortement frappée de la manière d'être de ce jeune homme: il différait si sensiblement des personnes qu'elle avait l'habitude de rencontrer à Loango, où chacun poursuivait avec une égale ardeur soit la conquête des âmes, soit la richesse! Aussi en garda-t-elle le souvenir, bien après que Meredith eut changé sa manière d'être.

— Je ne comprends pas, dit-elle, que ce pays ait pu attirer un voyageur. D'habitude on passe sans s'arrêter. Je crains qu'il n'y ait rien ici capable de vous inspirer le moindre intérêt.

— Mais, miss Gordon, je ne suis pas un voyageur-amateur.

Elle le regarda avec curiosité.

— Vraiment? D'après ce que m'a dit Maurice, j'avais compris que vous voyagez sur la côte sans but arrêté.

— J'ai un but... honorable, sinon nouveau.

— Vraiment?

— J'ai besoin de gagner ma vie, ce qui ne m'est encore jamais arrivé. Il y a dans cette idée quelque chose qui me séduit.

Elle sourit avec un léger soupçon d'incrédulité.

Tandis qu'il parlait, elle l'observait, l'étudiait plus minutieusement.

— J'ai entendu parler de sir John Meredith, dit-elle tout à coup.

— C'est mon père.

Il se tut, allongea ses jambes, contemplant probablement ses élégantes bottines.

— S'il vous arrivait de le rencontrer, continua-t-il, il serait peut-être prudent de ne pas me nommer; il ne doit éprouver aucun désir d'entendre parler de moi. Nous avons eu un léger différend. Moi, au contraire, je suis toujours heureux d'entendre parler de lui; je le respecte profondément.

Elle écoutait gravement, avec cette sympathie qui n'essaye pas de se traduire par des mots. Mais on ne pouvait lui demander de comprendre l'ironie qu'il affectait toujours en parlant de lui-même, comme si ses sentiments et ses pensées pretaient au ridicule.

— Bien entendu, ajouta-t-il, j'étais dans mon tort, je le sais. Mais il est des circonstances où on ne peut avouer qu'on s'est trompé, dans le cas, par exemple, où une autre personne se trouverait compromise par notre aveu.

— Oui, je comprends, répondit Jocelyne. A ce moment, une servante apporta la lu-

mière et ferma les fenêtres. C'était une vieille femme, une Anglaise qui, tout en disposant les lampes sur la table, examina le visiteur en domestique à qui tout est permis. Dès qu'elle fut partie, Jack reprit avec son aisance accoutumée:

— Voilà pourquoi je suis en Afrique, et pourquoi j'ai besoin de gagner de l'argent. Je n'ai aucune crainte d'être accusé de cupidité, car je suis inspiré par le mobile le plus élevé: je veux me suffire à moi-même.

Ceci fut dit avec intention et il ne perdit pas de vue le visage de la jeune fille.

Elle sourit en forme d'approbation.

— J'approuve et j'admire votre énergie.

Elle se leva et se dirigea vers une table sur laquelle brûlaient deux bougies.

— Mon excuse à tant parler de moi, dit-il, tandis que tous deux se dirigeaient vers la porte, est qu'acceptant votre hospitalité, je crois devoir vous faire exactement connaître qui je suis et pourquoi je suis ici. On pourrait me prendre pour un criminel ou pour l'auteur de quelque vol. Il y avait deux scélérats à bord du steamer qui m'a amené et plusieurs individus d'identité douteuse.

Ils étaient arrivés dans le hall où la vieille servante attendait pour conduire Meredith à sa chambre.

XI

Durnovo posait en principe que personne ne se souciait de ce qui se passait au centre de l'Afrique et agissait en conséquence.

— Mon quartier général est à dix milles du campement où nous nous sommes rencontrés pour la première fois, avait-il dit à Meredith. Vous y trouverez une maison confortable et une personne... une femme pour vous

servir. Quand vous aurez tout organisé à Loango et que vous vous serez entendu avec les bateaux côtiers pour qu'ils viennent à la rencontre du vapeur qui me ramènera, emmenez vos hommes à ce quartier général qui se nomme Msala, et restez-y jusqu'à mon arrivée.

Dans le délai prévu, un télégramme venu par Saint-Paul-de-Loanda annonça que Guy Osgard consentait à faire partie de l'expédition et que Durnovo et lui arriveraient environ un mois après réception de cet avis.

Jack Meredith ne put réprimer un sentiment de tristesse à la lecture de cette dépêche. Il fallait aller s'installer à Msala avec quarante hommes et de nombreuses provisions; il fallait partir immédiatement, et, si étrange que cela peut paraître, Jack s'était attaché à Loango, à cette ville désolée de la côte occidentale. Sa société cosmopolite, le genre de vie qu'on y menait, avaient pour lui l'attrait de la nouveauté et il ne croyait pas abuser de l'hospitalité offerte, car M. Gordon le lui affirmait chaque matin, en déjeunant, et d'une manière tout exubérante.

— Que le diable emporte Durnovo! s'écria Maurice Gordon après avoir lu tout haut la dépêche; cela signifie qu'il va falloir nous séparer. Nous étions si bien habitués à vous entendre vous excuser auprès de Jocelyne! Vous allez joliment nous manquer, mon cher ami!

— Cela est certain, dit Jocelyne, tout en versant le café.

— Alors, Osgard est des vôtres? continua Maurice. Je crois que c'est une bonne recrue... excellent tireur, etc. Je ne le connais pas personnellement, mais j'ai beaucoup entendu parler de lui.



## Immigration sans restrictions pour Suisses

Occasion de faire le voyage en compagnie de groupes suisses, les 18 mars et 1er avril 1927, depuis Bâle

Pour renseignements et billets s'adresser Société Anonyme  
**MEISS & Cie.**  
Agence de Voyages et d'Emigration, Zurich et son représentant:  
**VICTOR de WERRA, notaire, Av. Midi, SION**



## Il est prouvé que les Comprimés Lactus

sont le meilleur des produits pour l'élevage des VEAUX et l'ORCELETS. Leur qualité se passe de réclame, ce qui permet de les livrer à un prix plus avantageux.

La caisse de 5 kg., franco poste fr. 4.— Par 4 caisses au moins, fco. gare fr. 3,60. — Rabais par quantité.

En vente dans tous les magasins ou à la fabrique

**Comprimés LACTUS -o- SION**

## La concurrence

étrangère serait, sinon totalement empêchée, du moins bien diminuée, si chaque

**NÉGOCIANT, COMMERÇANT, FABRICANT, INDUSTRIEL,** faisait connaître ses Articles, et spécialement ses **NOUVEAUTES**, en les annonçant au public, par une publicité bien entendue et fréquente, dans le

## Journal et Feuille d'Avis du Valais et de Sion

le facteur de **RÉCLAME IDÉAL**, celui qui vous donnera la publicité **LA MEILLEURE, LA PLUS EFFICACE** et la **PLUS AVANTAGEUSE** de toute la région.

Conditions très favorables par contrat  
RÉGIE EXCLUSIVE DES ANNONCES:

## Annonces-Suisses S. A., Sion

14 Grand-Pont En face de la Grande-Fontaine

Téléphone 2.24



# Les meilleures Recettes de cuisine

sont en vente au bureau du Journal et Feuille d'Avis du Valais et de Sion

— PRIX: Fr. 1.—



Ces brochures résultent d'un concours entre nos lecteurs et contiennent des recettes faciles à confectionner avec les produits du pays.

## Choses et autres

### LE SECRET DES MALHEURS DE CHARLIE CHAPLIN

M. Rodolphe Lothar, le dramaturge allemand, traducteur des auteurs parisiens, et dont plusieurs pièces ont été jouées à Paris, actuellement à Hollywood, adresse à « Comœdia », sur le cas de Charlot, la très curieuse correspondance que voici:

L'Amérique, que nous imaginons tant que nous sommes en Europe et tant que nous n'y avons pas été, ne saurait être pour nous que le pays de l'activité infatigable et des affaires énormes. On déchantait considérablement le jour où on a mis le pied sur cette terre bénie de la liberté! Evidemment, on y travaille, mais sur un mode plus paresseux, moins accéléré, « au ralenti » pour ainsi dire, et ce changement de mesure affecte désagréablement l'esprit nerveux de l'Européen, le caractère impulsif de l'intellectuel de chez nous pour qui toutes les heures sont précieuses.

Ici, et quoi qu'on en dise, le temps n'a plus de valeur peut-être à cause des immenses richesses acquises dont ce pays regorge et la légende qu'on a voulu fixer est absolument mensongère. Ce qu'on décide en Europe en une heure de temps prend ici plusieurs jours pour s'accomplir.

Les Européens, surpris par ce « tempo moderato » auquel ils ne sont pas habitués sentent leur patience leur échapper durant les premiers jours. Et puis, on est bien forcé de s'y faire.

A côté de cette nonchalance générale, on voit des catégories d'activités débordantes et dont on ne tient du reste pas compte, des capacités de labeur individuel qui paraissent étranges en Europe. Aussi, un metteur en scène de film travaille dans son studio de huit heures du matin à huit heures du soir sans arrêt. A côté de lui, le reste du personnel se croiera les bras. Contraste incompréhensible.

Un bon film qui veut plaire à la masse du public doit donner la plus large place aux scènes d'amour. Bien entendu, c'est encore l'amour qui doit triompher à la fin. Une fin satisfaisante et heureuse est la loi fondamentale de tout bon scénario de cinéma. C'est pourquoi le public américain ne « s'en fait pas trop » aux aventures les plus épouvantables qui peuvent survenir à ses héros préférés, car il sait bien qu'à la fin, inéluctablement, tout s'arrangera et que les si sympathiques jeunes gens qu'il a vus seront réunis pour toujours!

Les Américains ont le romanesque « romane » dans le sang pour la raison que c'est la femme ici qui est « tout », et qu'elle règne en maîtresse souveraine sur ce grand pays de 120 millions de sujets. L'Amérique est, de nos jours, le grand temple du culte de la femme. Nulle part au monde un homme ne se verra puni aussi sévèrement pour in'us, sévices ou mauvais traitements à l'égard de sa moitié.

Il faut bien se rendre compte de ceci si l'on veut arriver à comprendre l'affaire Chaplin qui, en ce moment, ne bouleverse pas seulement Hollywood mais l'Amérique entière.

Le prologue de ce drame est assez confus et nébuleux. Autant d'amis rencontrés, autant d'informations opposées, suivant qu'ils appartiennent au clan des Montaigus ou des Capulets.

Chaplin lui-même déclare qu'il n'a épousé sa femme que par amour, que celle-ci au moment du mariage, était encore une enfant, et que, pendant les premiers temps, son union fut des plus heureuses.

D'autres répliquent que l'énergie foudroyante déployée par sa future belle-mère le contraignit seul à faire son devoir. Cette femme, irritée de la façon dont il avait détourné sa fille Lita, jura, dès ce jour, la perte de la famille Chaplin et la flétrissure de son nom. Du moins, Chaplin et les autres sont d'accord sur ce point que la belle-mère porte la plus grande part de responsabilité dans le scandale qui a éclaté.

Ce scandale s'est produit de la façon suivante...

Mme Lita Chaplin donnait un soir une grande fête à l'hôtel Ambassador. Après le dîner, elle et ses invités décidèrent de contester leurs ébats, leur « party », suivant le nom typique donné à ce genre de plaisirs, dans la villa Chaplin. Le maître de la maison n'avait pas pris part au dîner, se disant fatigué par son travail de la journée, et avait préféré se coucher.

Lita et ses dix-neuf invités se rendirent donc dans la luxueuse villa où Chaplin demeure et devaient être certainement extrêmement gais. En effet, ils se mirent à jouer pêle-mêle en en même temps, gramophone, orgue, piano et jazz-band, concert que Chaplin déclare « impossible à tout être humain de supporter ». Chaplin, donc, se leva brusquement et n'hésita pas à flanquer tout ce monde à la porte... Lita, de son plein gré, suivit ses invités et, de ce jour, ne remit plus les pieds à la maison.

C'est de ce moment que datent les hostilités entre les deux époux. Lita demanda immédiatement le divorce et accusa Charlot des choses les plus épouvantables! Il l'avait maltraitée, il aurait dévoilé la nature la plus irritante et la plus fantasque dans ses caprices. Durant six semaines il ne se serait pas soucié de ses enfants (car deux enfants sont nés de cet heureux mariage). Il aurait eu, pendant le même laps de temps, seize liaisons adultérines, ou plus simplement seize maîtresses, comme nous disons en Europe, ce qui, évidemment et dans tous les pays du monde, est beaucoup pour un seul homme et témoigne d'une riche nature!... Enfin, elle allait jusqu'à l'accuser d'un crime abominable à son égard... tentative d'avortement...

Un beau jour, Chaplin, excédé, disparut d'Hollywood et vint à New-York où il se trouve actuellement. Dès le lendemain, Mme Lita mettait opposition sur tous les biens de Chaplin et celui-ci voyait toute sa fortune mise sous séquestre. Il affirme que tout cela n'est que manœuvre abusive, tentative d'extorsion et méchanceté noire de la part de sa belle-sœur qui rêve d'anéantir sa carrière. « Il n'est pas vrai, dit-il, comme le raconte Lita, qu'il possède seize millions. En tous les cas, ces débats contradictoires nous apportent des chiffres intéressants. « La Ruée vers l'Or » aurait coûté 900,000 dollars et en aurait rapporté 2,500,000. Son nouveau film, « Le Cirque », lui aurait demandé jusqu'à présent 900,000 dollars, et Dieu sait quand il sera terminé! Chaplin ne posséderait que 135,000 dollars d'argent liquide, tandis que les avocats de Mme Lita lui demandent un million!

De son côté, Charlot accuse sa femme de la plus extravagante prodigalité et donne des chiffres à l'appui. Elle aurait, dans une seule matinée, dépensé 8,000 dollars en vêtements et 600 dollars en souliers, ce qui est assez coquet.

D'autant plus grande fut sa surprise, le jour où Lita lui déclara brusquement qu'elle ne l'aimait plus. Et c'est encore et toujours sa belle-mère qui serait coupable de ce changement!

Bien entendu, et ceci dès le premier jour, toutes les femmes furent indignées contre Charlot, car, dans ce pays, les paroles d'une femme inspirent davantage confiance que tout ce que pourra dire un homme pour sa défense. Et toutes considèrent les fautes de Charlot comme des crimes envers le sexe tout entier.

C'est pour cette raison aussi que ses films courent actuellement le plus grand danger. Il s'est déjà trouvé des villes, au Canada, par exemple, où les films de Chaplin ont été interdits « pour cause d'immoralité ». Non pas que ces films soient immoraux par eux-mêmes, loin de là, mais parce que leur créateur est soupçonné d'immoralité personnelle...

Car traiter une femme de façon peu chevaleresque est considérée ici comme un crime de droit commun.

Ne croyez pas à une exagération. Je suis encore au-dessous de la vérité. Les clubs féminins tout-puissants se sont agités dès la première heure. Le pays tout entier est sur le point de se soulever contre « Chaplin l'immoral ». Et si celui-ci n'arrive pas à prouver ce qu'il a affirmé aux journalistes de New-York, qu'il est victime de machinations et de tentatives d'extorsion de la part de sa femme et que celle-ci est l'unique cause de la destruction de leur ménage, le procès en séparation peut être terrible pour lui dans ses conséquences et amener la ruine de toute sa vie d'artiste. Car ici, personne ne veut avoir affaire avec un homme taxé d'« immoralité », serait-il l'auteur des œuvres les plus merveilleuses. En Amérique, la personnalité passe avant l'œuvre! Tout comme pour Oscar Wilde.

Chaplin, comme tous ses amis le proclament, est un homme charmant, bon, agréable, cultivé, sympathique. Aucun d'eux ne croit aux infamies que le parti de sa femme a rendues publiques. Mais justement à cause du contraste entre ces deux Chaplin, celui qu'on connaissait et le Chaplin effrayant que le procès va découvrir, une curiosité passionnée, de toute la hantise de ce mystère, s'est emparée de ce grand pays, de New-York à San Francisco...

Car l'attrait du mystérieux, voilà la dernière mode américaine! C'est aussi le motif qui fait que cette affaire préoccupe tous les esprits et remplit les colonnes des journaux! Ah! je vous jure bien qu'en ce moment ceux-ci ne s'intéressent pas aux affaires européennes!

Et Chaplin a aussi raconté aux journalistes qui l'interviewaient la cause, d'après lui de tous ses malheurs... Pendant la cérémonie du mariage à Mexico, les rayons du soleil passant par une fenêtre à croisillons dessinèrent une croix de feu sur sa poitrine!...

## La Tentation de Madame Antoine

(Suite)

— Deux pestes! gronda Frédéric, qui avait dépensé une forte somme en cravates et s'était laissé entortiller à plaisir par les vendeuses du « Dé », dans l'espoir fallacieux et déraisonnable qu'il les fléchirait ainsi en faveur de Rose.

— Ne dites pas cela, Frédéric; elles ne sont pas méchantes ni Mme Du Dé non plus. Ainsi, elle ne m'a pas renvoyée. Mais quand je lui ai dit qu'il valait mieux que je m'en aille, elle m'a répondu qu'en effet je n'étais pas faite pour sa...

— Pour sa boutique, oui! fit Frédéric avec la dernière violence. Et ma petite Rose, qu'aviez-vous donc fait?

— J'ai... j'ai...

Elle n'osait pas; ses lèvres se refusaient à proférer l'affreuse vérité.

— Mlle Hermance a dit qu'elle croyait qu'un forgeron ne serait pas venu à bout avec tous ses marteaux; moi, je l'ai fait toute seule, naturellement, sans y prendre peine.

Ni plaisir non plus, à en juger par sa mine.

— J'ai cassé le Dé de verre.

— Vous avez?...

— Cassé le Dé de verre, fit-elle lentement.

Et elle se mit à sangloter tout bas.

Il était vrai. Le célèbre symbole de la mercerie de Bornavent n'était plus qu'un monceau de débris.

L'enseigne ne restait jamais exposée aux périls nocturnes, quoiqu'il aurait fallu avoir une imagination bien perversité et une conscience singulièrement atrophiée pour tenter de s'approprier pareil objet, pensa Frédéric.

Rose s'expliqua.

Ces demoiselles rentraient donc le Dé à l'aide d'une longue lance. On avait annoncé à Rose que c'était son tour.

— Les sorcières de vipères! marmotta Frédéric.

Et les forces de Rose ne s'étant pas trouvées à la hauteur de cette mission, le Dé, oui, le Dé de verre, s'était effondré sur le sol avec un fracas épouvantable.

Du moins sa chute avait produit un bruit de tonnerre aux oreilles de Rose. La jeune fille regarda Frédéric comme si elle s'attendait à ce qu'à la nouvelle de cet attentat contre cet emblème respecté de Bornavent, son affection pour elle se rompit en débris aussi irréparables que ceux du Dé de verre.

Au souvenir du vacarme qui lui rappelait l'énormité de son action, elle voulut de nouveau s'enfuir pour cacher sa honte et son malheur. Mais Frédéric la retint d'une main aussi inflexible que celles de Ludovise et du père Daugy réunies.

— Laissez-moi partir. Il faut bien que je retourne à Minelot. Où irais-je? répétait-elle avec égarement.

— Ici, fit Frédéric avec autorité. Chez nous. Entrez.

Mais ces paroles rendirent soudain à Rose tout son calme. Ses larmes qui coulaient, non sur le Dé, mais sur les conséquences de l'accident, séchèrent faisant place sur son doux visage, à l'expression grave et triste d'une femme de cœur et de devoir.

— Non, cher Frédéric, merci, murmura-t-elle. Vous savez ce que c'est impossible.

— Entrez vous chauffer et souper avec nous. Vous partirez ensuite, si vous voulez. Il avait parlé si résolument qu'elle fit quelques pas avec lui dans le jardin. Mais, arrivée à la porte de la maison, elle fixa les yeux sur le saint qui avait l'air si bénin dans la pénombre du crépuscule.

— Entrez, reprit-il, sans baisser la voix. Il ouvrit la porte toute grande devant elle. — Voyez-vous, Rose, il faut en finir: moi je ne peux plus vivre ainsi. Je veux tout dire à ma mère. Si vous avez un peu d'amitié pour moi, ne m'en empêchez pas. Qu'elle sache que je vous aime... Nous n'avons pas le droit de le lui cacher plus longtemps; et mon secret m'étouffe. Je le lui dirai; elle décidera.

Tout en parlant, il lui avait fait traverser le vestibule.

Il continua:

— Elle décidera, et nous nous soumettrons. Mais pourquoi me condamnerai-je à ce supplice sans même le lui dire? Pourquoi me ferait-elle souffrir quand elle peut me rendre heureux? C'est maman, ma bonne maman. Entrons, entrons.

Ils entrèrent.

Mme Antoine avait repris sa place dans son fauteuil au coin du feu; l'ombre d'un rideau les empêchait de voir sa figure. Ils sentirent pourtant qu'elle les regardait avec une fixité qui les glaça. Mais plus rien ne pouvait arrêter Frédéric. Ils s'avancèrent sous ce regard sévère sans qu'elle leur adressât un mot. Le jour de la fenêtre tombait sur Frédéric, pâle, mais viril dans son émotion, sur Rose tremblante et jolie avec son capuchon qui avait glissé en arrière, découvrant sa tête blonde et ses joues sur lesquelles des larmes brillaient.

— Maman, commença Frédéric, vous me pardonnerez; mais il faut que je vous dise, ce soir, que je ne peux plus attendre. Voilà Rose que j'aime de tout mon cœur et qui, si vous vouliez, consentirait à devenir ma femme...

— Pas un mot; toujours cet étrange, ce froid silence.

Rose dégagea doucement la main que Frédéric avait glissée sous son bras. Il la retint en disant:

(A suivre)

### LA JEUNESSE EST SANS PITIE

Un vieux monsieur assis sur un banc, sur une de nos promenades, s'étonne, puis s'impatient de voir un bambin planté devant lui et qui le regarde avec une insistance singulière.

— Eh! petit, que fais-tu là? demande-t-il. Pourquoi ne vas-tu pas jouer avec tes camarades?

— J'attends, m'sieu.  
— Quoi donc?  
— Que vous vous leviez.  
— Que je me lève?  
— Oui, m'sieu. On a repeint le banc ce matin. Je veux voir l'effet.

### Nous avons reçu...

#### LA PATRIE SUISSE

Le numéro 874 (9 février) de la « Patrie Suisse » se présente avec une soixantaine de superbes gravures en taille douce, dont vingt et un portraits, entre autres ceux du nouveau président du Tribunal fédéral, M. Emile Kirchhofer, d'un autre grand juriste, M. Fritz Fleiner, de Paul Usteri, de Philippe Favarger, Maurice Budry, des consuls J. Schmidlin, S. Gintzbourg, Fontannaz, etc.

Les vingt-cinq années d'existence des Chemins de fer fédéraux, les fouilles d'Augst, les épreuves nationales de ski y font la part de l'actualité; des vues du Genève d'autrefois des rives du Léman, du val Ferret, celle du paysage suisse; les champions suisse de boxe, des courses de bobs à Leysin et de chevaux à St-Moritz, celle du sport. Une page humoristique d'Evert van Muyden amusera petits et grands. Le tout, très bien venu, sera sûrement accueilli avec faveur. E.B.